

Information pour:

Les personnes non assurées et/ou les patients étrangers

Même si vous n'avez pas d'assurance maladie, ou si vous êtes assuré à l'étranger, vous pouvez vous rendre au Ziekenhuis Amstelland pour vous faire soigner. Cela est toutefois soumis à certaines conditions.

Hôpital (Clinique)/Soins ambulatoires

Non assuré

Si vous êtes admis au Ziekenhuis Amstelland ou si vous venez pour des soins ambulatoires et que vous n'êtes pas assuré, vous devrez payer les frais vous-même.

Préalablement à votre visite, adressez-vous au guichet d'accueil pour vous inscrire. Vous y serez donc inscrit et vous devrez payer un acompte ou le montant total de votre prise en charge.

Assuré à l'étranger

Ziekenhuis Amstelland ne peut jamais réclamer directement la facture à un organisme d'assurance maladie étranger.

Toutefois, si vous avez sur vous une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ou un formulaire E112 en cours de validité, vous devez la/le remettre au collaborateur au guichet d'inscription. Grâce à cela, l'hôpital peut adresser directement la facture à Achmea Groep Buitenlands Recht.

Dans tous les autres cas, le guichet d'inscription évaluera si le paiement d'un acompte est nécessaire.

Service des urgences

Si vous entrez à l'hôpital par l'intermédiaire du service des urgences parce que vous avez besoin de premiers soins, nous vous prodiguerons toujours les soins de base dont vous avez besoin. Là aussi, vous devrez en payer les frais vous-même. Vous serez inscrit au guichet du service des urgences, et un acompte y sera également perçu. Vous retrouverez ci-dessous les montants de l'acompte. Votre acompte sera déduit de la facture définitive de votre prise en charge.

<i>Montants de l'acompte :</i>	
Radiologie	150 €
Soins ambulatoires	500 €
Admission en clinique	1 000 €
Admission le week-end ou les jours fériés	1 250 €

Consentement

Si votre compagnie d'assurance réclame vos données médicales, votre consentement sera exigé. À cet effet, vous devrez signer un formulaire de consentement.

Information pour:

Les personnes non assurées et/ou les patients étrangers

Modes de paiement :

Au Ziekenhuis Amstelland, vous pouvez payer avec votre carte de crédit (Visa et Mastercard uniquement), votre carte bancaire ou en espèces.

Informations à propos de votre facture

L'enregistrement des soins hospitaliers et l'envoi de la facture se font par le biais du système d'enregistrement appelé DBC (Diagnose Behandeling Combinatie).

Ce système enregistre chaque élément de la prise en charge d'un patient, depuis la première consultation jusqu'au contrôle final par diagnostic. Les différentes opérations et visites ne sont donc pas facturées séparément.

Vous avez des questions ou des remarques ?

Si vous avez encore des questions ou des remarques à ce propos, vous pouvez consulter notre site internet : www.ziekenhuisamstelland.nl Ou vous pouvez contacter DOTOffice par téléphone (020-755 7125) le mardi et le jeudi matin, entre 9 et 11 h 30 ou par courriel à l'adresse dot@zha.nl